



C.-J. MAGNAN
de la Société Royale

Le
Carillon-Sacré-Coeur
Drapeau National
des
Canadiens français



QUÉBEC
L'ACTION CATHOLIQUE
1939

Le
Carillon-Sacré-Coeur

Drapeau National
des
Canadiens français

TOUS DROITS RÉSERVÉS, 1939

C.-J. MAGNAN
de la Société Royale

Le
Carillon-Sacré-Coeur
Drapeau National
des
Canadiens français



QUÉBEC
L'ACTION CATHOLIQUE
1939



Son Éminence le cardinal J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I.
Archevêque de Québec,
de la Légion d'Honneur de France.

(Photographie reproduite avec permission de Son Eminence)

« J'invite donc tous les diocésains de Québec à continuer d'arborer le Carillon-Sacré-Cœur, comme ils l'ont fait depuis trente ans. Je compte qu'ils le feront surtout à l'occasion du Congrès de la Langue française. Ils affirmeront ainsi hautement le caractère chrétien de toutes nos traditions sociales. »

Son Éminence le Cardinal

J.-M.-Rodrigue VILLENEUVE, o. m. i.

(Lettre du 23 juin 1937.)

LE CARILLON-SACRÉ-CŒUR

DRAPEAU NATIONAL DES CANADIENS FRANÇAIS

Lorsque nous le voyons flotter, quelque chose de profond nous remue dans le cœur pour remonter jusqu'à nos yeux, car ses couleurs rappellent tout ce qui donne du prix à la vie: pères, mères, croyances, gloire, le passé et l'avenir.

UN JEUNE.

Le premier devoir du confirmé est de professer sa foi.

R. P. Joseph PAYNE, S. J.

Sachons être un peuple de frères

Sous le joug de la foi.

Et répétons, comme nos pères,

Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le Roi. »

A.-B. ROUTHIER.

Samedi prochain, 24 juin, honorons saint Jean-Baptiste, par des manifestations *religieuses* et *civiles* ; pavions aux couleurs nationales ; ne craignons pas d'affirmer par des paroles notre devoir de fidélité aux *traditions religieuses* et *françaises* qui sont la part essentielle de notre héritage. Mais surtout voyons si nos actes correspondent à cette fidélité.

CAMILLE ROY, *prêtre*,
Président du Comité permanent
de langue française, 19 juin 1939.

Pour le chrétien dont l'esprit va d'emblée à l'aspect religieux des choses, il n'y a ni destin, ni hasard, il y a la paternité de Dieu et son exercice; il y a le règne des fins naturelles et surnaturelles de la création ; il y a la Provivence générale et la grâce.

P. SERTILANGES.

LE PATRIOTISME

PIÉTÉ PATRIOTIQUE QU'ON PORTE A SON PAYS — PIÉTÉ RELIGIEUSE QU'ON PORTE A SON DIEU.

L'angélique docteur a donc justement lieu de faire du patriotisme l'une des espèces de la piété, piété filiale qu'on porte à ses père et mère, piété patriotique qu'on porte à son pays, piété religieuse qu'on porte à son Dieu. Bien plus, pour le chrétien qui reconnaît Dieu comme sa fin surnaturelle, et que c'est Dieu qui est non seulement son Créateur, mais son Père, le patriotisme, comme l'amour de la famille, devient pour lui une vertu surnaturelle et se fusionne dans la charité qui l'unit à Dieu. Et voilà comment ensuite aimer et servir sa patrie, dans l'ordre de la justice et de la charité, c'est l'une des façons de servir Dieu. Sublime et profonde doctrine soulignée de la main du Seigneur et confirmée par le grand exemple de sainte Jeanne !

S. Ém. le Cardinal J.-M.-R. VILLENEUVE,
*Légat de Sa Sainteté Pie XII, à l'érection
de la Basilique mineure du Sanctuaire dédié
à Jeanne d'Arc, à Domremy, le 4 juin 1939.*

FACE AU RESPECT HUMAIN

Reculer devant l'ennemi et garder le silence, lorsque de toutes parts s'élèvent de telles clameurs contre la vérité, c'est le fait d'un homme sans caractère, ou qui doute de la vérité de sa croyance.

R. P. Richard ARÈS, S. J.

(*Messenger du Sacré-Cœur*, août 1939).

LE CARILLON-SACRÉ-CŒUR

Drapeau national des Canadiens français

(Conférence donnée au poste C.H.R.C., Québec, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Québec, le 10 juin 1939.)

Mesdames et Messieurs,

Invité par la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine à donner la conférence patriotique hebdomadaire, j'ai choisi comme sujet de ma causerie : " Le drapeau national des Canadiens français, le Carillon-Sacré-Cœur ". Il ne s'agit pas ici d'un drapeau politique, mais d'un drapeau de nationalité. C'est au Parlement fédéral qu'incombe le devoir de donner au Canada son propre drapeau politique.

N'empêche que les Canadiens français, qui atteignent aujourd'hui trois millions dans la Province de Québec, plus de sept cent mille dans les autres provinces et deux millions aux États-Unis, ont bien le droit d'avoir leur drapeau particulier, drapeau de nationalité et non politique, car ils forment véritablement une nation. (1)

Merci bien cordial à la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de me fournir l'occasion de parler du drapeau national, dont la jeune génération connaît peu l'origine et ignore la signification.

Étant l'un des rares survivants du Comité du drapeau formé en 1903, à Québec, ce n'est pas sans émotion que, ce soir, je donne cette conférence

I

La question d'un drapeau

De 1900 à 1903, la question d'un drapeau national particulier aux Canadiens français, fut débattue dans plusieurs journaux de l'époque.

(1) Voir aux Appendices une belle page de Mgr Laflèche, second évêque des Trois-Rivières, intitulé : « Les Canadiens français sont réellement une nation. »

La Vérité de M. Jules-Paul Tardivel, plaida souvent et chaleureusement la cause de ce drapeau. Des brochures furent publiées, des polémiques s'engagèrent. Enfin, un Comité se forma à Québec en 1903, le "Comité du drapeau". Ce Comité tenait ses réunions à l'École normale Laval, Chemin Sainte-Foy. Grâce à un travail méthodique et persévérant, et aussi grâce au précieux concours des comités qui se formèrent peu après à Montréal et à Saint-Boniface, Manitoba, l'unité se fit sur la "composition" du drapeau.

Avant de poursuivre l'historique du drapeau national, qu'il me soit permis de rappeler quelques-uns des patriotes, prêtres, religieux et laïques qui firent parti du Comité de Québec, le créateur du drapeau national des Canadiens français et celui qui fit flotter le premier, le Carillon-Sacré-Cœur.

Tout d'abord, le président de ce comité, M. Téléphore Verret, alors président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, aujourd'hui retiré à Saint-Damien ; M. l'abbé Paul-Eugène Roy, curé de Jacques-Cartier, dans la suite évêque auxiliaire, puis archevêque de Québec, décédé ; l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif, ci-devant député du Comté de Québec à la Législature, décédé ; M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, qui fut élevé à la prélature romaine en 1907, décédé ; M. J.-A. Paradis, agent d'assurances ; M. l'avocat Robert Bergeron, premier secrétaire, magistrat ; Mgr C.-O. Gagnon, de l'archevêché de Québec, décédé ; M. le Notaire Cyrille Tessier, trésorier du Comité, décédé ; M. J.-P. Tardivel, directeur de *La Vérité*, décédé ; M. le Dr J.-A. Couture, zouave pontifical, décédé ; M. le chevalier C.-A. Guilbault, zouave pontifical, assistant greffier à l'Assemblée législative de Québec, décédé ; le R. P. Joseph Paré, s. j. en repos ; M. Hormisdas Magnan, journaliste, assistant-secrétaire, décédé ; C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval et quelques autres dont les noms m'échappent.

Plusieurs Pères Oblats et Jésuites témoignèrent aussi une généreuse et active sympathie au Comité du drapeau.

Après études, délibérations, discussions et échanges d'opinion, le Comité adopta comme éléments du drapeau national les emblèmes que voici :

- 1) fond azur traversé d'une croix blanche ;

2) quatre fleurs de lis, chacune d'elles ornant l'un des coins du drapeau ;

3) au centre, l'image du Sacré-Cœur de Jésus enguirlandé de feuilles d'érable.

Tels furent les éléments constitutifs du drapeau des Canadiens français.

Ce ne fut pas sans recherches et discussions que l'accord se fit autour du drapeau ainsi constitué.

II

Le Carillon-Sacré-Cœur est adopté

En même temps que le Comité du drapeau accomplissait sa tâche patriotique, deux fervents de l'idée du drapeau national poursuivaient un travail identique. Ils publièrent chacun une brochure : *Aux Canadiens français — Notre Drapeau*, par Un Compatriote, puis, *Carillon-Sacré-Cœur — Le drapeau national des Canadiens français*, par Un Patriote. L'auteur de la première brochure se ralliait au champ d'azur croisé de blanc, portant quatre fleurs de lis, tandis que le second approuvait le drapeau dans son entier, c'est-à-dire le Carillon-Sacré-Cœur, tel que le Comité du drapeau l'avait créé. Un Compatriote se rallia bientôt au drapeau avec feuilles d'érables et Sacré-Cœur et il abandonna son projet de drapeau sans feuilles d'érables ni Sacré-Cœur.

J'ai énuméré, il y a un instant, les éléments du drapeau national de 1903. Que signifiait chacun de ces éléments ?

a) Le fond azur croisé de blanc, ce fut le drapeau que les rois de France adoptèrent à l'époque de la Guerre de Cent Ans et que Jeanne d'Arc conduisit à la victoire sous Charles VII. Les drapeaux des régiments sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI étaient tous croisés de blanc et la plupart sur fond azur. D'après Arthur Mauvez, dans "Les Drapeaux de France", Paris, la croix blanche ornait aussi l'oriflamme de Saint-Denis. Ce fut aussi, très probablement, le drapeau azur croisé de blanc qui flotta sur le "Don de Dieu" lorsque Champlain aborda à Stadaconé. Cette opinion du Comité du drapeau fut confirmée lors des fêtes du 3e Centenaire de Québec en 1908. Et voici

comment : les grandes et artistiques affiches que le Comité historique du 3e Centenaire répandit au Canada, aux États-Unis, et même en Europe, représentaient Champlain arborant le drapeau azur croisé de blanc, en débarquant à Québec en juillet 1608.

Grâce à l'amabilité de Sir Georges Garneau, maire de Québec en 1908, je possède une de ces historiques affiches, reproduite ci-après. (1)

b) Les quatre fleurs de lis furent empruntées au drapeau dit de Carillon, étendard glorieux conservé précieusement à l'Université Laval de Québec

c) Au centre, l'image du Sacré-Cœur enguirlandé de feuilles d'érable.

Voilà les éléments du drapeau national qui, depuis 36 ans, flotte par milliers dans la Province de Québec et dans tous les centres canadiens-français du Canada et des États-Unis.

Ces éléments constituent une magnifique synthèse de l'histoire du peuple canadien-français ; le champ d'azur croisé de blanc nous reporte à nos nobles origines, à la France glorieuse des 15e, 16e et 17e siècles ; les fleurs de lis de Carillon claironnent la vaillance du noble Montcalm, de ses courageux soldats français et de la valeureuse milice canadienne ; les feuilles d'érables disent que les descendants des hardis colons français établis sur les bords du Saint-Laurent aux 17e et 18e siècles, sont devenus fièrement canadiens, sans oublier leur mère-patrie, la France de saint Louis, de sainte Jeanne d'Arc, de Bossuet, d'Ozanam, de Louis Veillot, de Foch.

Le drapeau ainsi composé forme un admirable emblème (et non une bannière) particulier aux Canadiens français, et bien à eux, rappelant et proclamant leur patriotisme et leur foi. (2)

(1) A l'occasion du troisième centenaire de Québec, en 1908, le *Don de Dieu* fut reconstruit sur le modèle de l'ancien. Voici une note qui indique avec quel soin cette reconstruction fut faite : « Le comité d'histoire et d'archéologie rapporte progrès très marqué dans la préparation des projets suivants : L'arrivée de Champlain sur le *Don de Dieu*, vaisseau reconstruit sur le modèle de l'ancien. » H.-J.-J.-B. CHOUINARD.— *Troisième centenaire de la Fondation Québec*, 1908, p. 229.

Voir aussi aux Appendices l'opinion de L. Serre sur le drapeau du *Don de Dieu*, opinion reproduite de *L'Enseignement Primaire* de 1907-08.

(2) Voir aux Appendices des adhésions au Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national et plusieurs autres opinions favorables à ce drapeau. Entr'autres, celles de *L'Univers* et de *La Croix*, de Paris, du R. P. Coubé, célèbre orateur français, etc., etc



LE CARILLON-SACRÉ-CŒUR
drapeau national des Canadiens français

La tâche de disposer harmonieusement les éléments du drapeau national ci-haut énumérés fut confiée à une artiste renommée, Mère Marie de l'Eucharistie, des Sœurs Grises de Québec. Aujourd'hui, cette vénérable religieuse, malgré ses soixante-seize ans, n'a pas déposé ses pinceaux ; elle exerce toujours son art avec un zèle et un talent qui ne semblent pas vieillir.

III

POURQUOI LE SACRÉ-CŒUR

Sur le drapeau national des Canadiens français ?

En ornant le drapeau national d'un emblème religieux, le Sacré-Cœur, le Comité de Québec répondait au désir de Léon XIII qui, dans son Encyclique *Annum Sacrum*, où il consacrait le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, demandait qu'on l'honore publiquement.

Promulguant cette Encyclique, le 26 juillet 1899, Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, alors archevêque de Québec, disait à son tour dans sa lettre pastorale :

“ Heureux les cœurs fidèles qui acceptent avec joie cette douce souveraineté du Sauveur et se montrent dociles aux moindres sollicitations de la grâce ! En prenant Jésus pour roi, en lui obéissant, ils se tressent à eux-mêmes une éternelle couronne.

“ Heureuses les nations qui, loin de craindre et d'entraver le règne social de Jésus-Christ, recherchent au contraire cette tutelle salutaire et font à l'Église de Dieu la place qui lui revient dans le gouvernement des choses humaines ! ” “ En ces derniers temps, surtout, dit Léon XIII, on a pris à cœur de dresser comme un mur entre l'Église et la Société civile. Dans la constitution et l'administration des États, on compte pour rien l'autorité du droit sacré et divin. On a pour but d'enlever à la religion toute influence sur le cours de la vie civile ”.

“ Voilà pourquoi, d'une main ferme, le Saint-Père déploie au-dessus des nations chrétiennes, au-dessus de l'humanité toute entière, l'étendard du Sacré-Cœur, comme un signe de ralliement, de force et de salut. C'est, sous une nouvelle forme, la proclamation du dogme fondamental de la suprématie et de la royauté universelle de Celui qui est le Maître des peuples et des rois, des individus et des sociétés.”

En se rendant ainsi au désir exprimé par l'illustre Léon XIII, et à celui non moins pressant de l'archevêque de l'Église mère du Canada, le Comité de Québec accomplissait non seulement un beau geste d'obéissance religieuse, mais il restait d'accord avec l'esprit et la tradition de notre Société nationale, la Saint-Jean-Baptiste. En effet, la Société Saint-Jean-Baptiste est non seulement nationale dans son but, mais aussi religieuse dans son esprit. La célébration de la Saint-Jean-Baptiste commence toujours par une messe et dans ses cortèges son glorieux patron est toujours accompagné de l'Agneau — et non du "mouton", comme le disent et l'écrivent les impies ou les irréfléchis — de l'Agneau, emblème sacré figurant la Divine victime annoncée par Jean-Baptiste.

Le premier décembre 1907, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'honorable Adélard Turgeon, ministre dans le gouvernement de Québec, adressa à S. G. Mgr L.-N. Bégin, sur le point de partir pour Rome, une résolution adoptée par la société nationale, priant l'Archevêque de Québec de solliciter du Saint-Père « la reconnaissance et la proclamation solennelle de saint Jean-Baptiste comme patron national des Canadiens français. » La lettre de M. Turgeon à Mgr Bégin, la réponse de ce dernier datée de Rome et le Bref de Pape proclamant le Précurseur comme patron national des Canadiens français, fixaient pour toujours le caractère religieux et national de la Société Saint-Jean-Baptiste. Tous les documents relatifs au Bref de Sa Sainteté Pie X déclarant saint Jean-Baptiste patron des Canadiens français ont été publiés dans *La Semaine Religieuse* de Québec, de 1907-1908.

IV

Témoignages en faveur du Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national

LE R. P. J.-P. ARCHAMBAULT, S. J.

Le R. Père Joseph-Papin Archambault, s. j., le fondateur des Semaines Sociales au Canada, disait dans un bel article écrit à l'occasion de la fête du Christ-Roi, le 29 octobre 1929 :

“ Sur un fond d’azur orné à chaque coin d’une fleur de lis, une croix blanche s’étale. Au centre, entouré de feuilles d’érable, brille le Cœur Sacré de Jésus. Ce dessin est simple mais combien il parle à l’âme de notre race, combien il lui rappelle tout ce qui nous est cher ! C’est d’abord la France, d’où nous venons et dont nous conservons pieusement la langue, puis la terre canadienne, notre patrie, découverte et civilisée par nos ancêtres, et enfin, la foi qui illumina notre berceau et n’a cessé d’éclairer notre marche.” (1)

Le Carillon-Sacré-Cœur, ainsi dénommé par la voix populaire, fit fortune et il flotta à la brise canadienne aux jours de la Saint-Jean-Baptiste et fut arboré sur les maisons d’éducation, les hôtels de ville et même, un jour de la Saint-Jean-Baptiste, sur le Parlement de Québec. La première maison d’éducation qui arbora le Carillon-Sacré-Cœur fut l’École normale Laval de Québec, 1er mai 1903.

Le 24 juin 1903, le Carillon-Sacré-Cœur flotta triomphalement à l’inauguration du monument Bourget, à Montréal ; il était fièrement porté par les zouaves pontificaux.

LE R. P. TURGEON, S. J.

Deux mois auparavant, le collège de Ste-Marie lui fit fête. Le 7 mai, les finissants offrirent un magnifique Carillon-Sacré-Cœur au R. Père Recteur, le Père Turgeon.

Le lendemain, au banquet des anciens élèves, le drapeau reçut une véritable ovation. Les discours du Père Recteur et de l’honorable Juge Robidoux, président de l’Association des Anciens Élèves, furent applaudis à outrance.

Peu de jours avant, avait lieu la distribution des prix. Le Père Recteur s’adressant aux finissants, leur dit, en parlant du Carillon-Sacré-Cœur :

“ Si jamais on vous demandait d’où vient cette hardiesse de graver sur vos étendards l’image du Sacré-Cœur, vous répondrez que c’est le Seigneur lui-même qui vous a rendus à ce point hardis, en se révélant, dès l’origine de notre colonie, à la vénérable Marie de l’Incarnation, longtemps avant de se manifester à Paray-le-Monial. Dès lors,

(1) *L’Almanach de l’Action sociale catholique*, année 1929, page 77.

n'avons-nous pas le droit d'être des premiers à le mettre sur notre drapeau ?

« Qu'il flotte donc fièrement et joyeusement sur les Canadiens français, le drapeau aux couleurs de Carillon et aux armes du Cœur sacré de Notre Seigneur. » (1)

Ainsi parlait le recteur du collège Sainte-Marie, en 1903.

LE R. P. C. DUCHARME, C. S. V

Provincial des Clercs de Saint-Viateur

Au Rév. Père Beaudry, supérieur du Collège de Joliette :
« Dans votre lettre du 22 du courant (1903) vous me demandez mon opinion sur la question du drapeau du Sacré-Cœur, agitée depuis quelque temps

« Vous ne le dites pas, mais je présume que, dans votre pensée, il s'agit d'un drapeau national des Canadiens français, dans lequel figurerait l'image du Sacré-Cœur.

« Laissez-moi vous dire d'abord que je ne suis pas étonné de vous entendre louer le mouvement spontané d'un bon nombre de vos élèves souscrivant au projet ; il est trop noble, trop élevé et surtout trop glorieux au Sacré Cœur de Jésus pour ne pas provoquer vos sympathies et emporter votre adhésion empressée.

« C'est vous dire combien je trouve opportun que les Canadiens français adoptent un drapeau national, et combien je trouve heureuse la pensée d'y inclure l'image du Sacré-Cœur.

« J'espère que l'idée fera son chemin ; mais il serait fort étonnant qu'elle ne rencontrât pas de grands obstacles : le prince des ténèbres, — qui ne désarme parce qu'il est orgueilleux, — ne laissera pas arborer, sans s'agiter, le glorieux étendard de son éternel vainqueur » (2)

(1) *Le Drapeau national*, page 239. Ce volume fut publié à l'imprimerie du *Messageur du Sacré-Cœur*, Montréal, en 1904.

(2) *Le Drapeau National des Canadiens-français*, page 139.



Champlain abordant à Québec, juillet 1608.
Il fait fièrement flotter à la brise canadienne le drapeau du
Don de Dieu. (Voir page 15 et 16)

V

Aux Trois-Rivières

ALLOCUTION DE MGR FRs.-X. CLOUTIER

Les Zouaves des Trois-Rivières étaient en liesse dimanche dernier, dit *Le Trifluvien* du 9 octobre 1903. « En effet, ce jour-là, le régiment des Zouaves des Trois-Rivières faisait bénir par Sa Grandeur Mgr Cloutier, un magnifique Carillon-Sacré-Cœur. Au cours d'une allocution d'une belle et noble allure, l'Évêque de la cité de Laviolette déclara :

« Vous avez compris que rien ne serait plus propre à rendre votre action fructueuse que de vous mettre sous la protection du Cœur de Jésus. En le plaçant sur votre drapeau vous l'avez constitué votre modèle et votre guide.

« Allez puiser à ce foyer divin la foi, le courage, la généreuse ardeur des vrais soldats de l'Église et de la patrie ; il allumera en vous ce feu qu'il avait mis au cœur des Zouaves de Loigny, de Patay, et qui leur fit conquérir l'admiration du monde entier.

« Marchez à sa lumière. Vous suivrez le chemin du devoir ; vous saurez faire de vos corps un rempart à la patrie et à l'Église ; vous verserez votre sang plutôt que de forfaire à la foi et à l'honneur : témoin, saint Maurice que vous avez pris pour votre patron et les 6,600 martyrs de la légion Thébaine.

« Honorez votre drapeau ; soyez-lui fidèles à la vie, à la mort. »

Le 7 mai 1903, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec adoptait comme son drapeau officiel le Carillon-Sacré-Cœur. Le procès-verbal de cette historique réunion est publié aux Appendices du présent volume.

Le 7 juin, lors d'une grande assemblée patriotique à Saint-Sauveur, le Carillon-Sacré-Cœur fut hissé triomphalement. Plusieurs orateurs adressèrent la parole : M. Téléphore Verret, l'honorable Thomas Chapais, M. C.-F. Delâge, député, M. Antonin Galipeault, avocat, M. C.-J. Magnan, professeur.

A Charlesbourg, près Québec

PAROLES ÉLOQUENTES DE MGR L.-A. PÂQUET

La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg adopta le Carillon-Sacré-Cœur, quelques jours avant celle de Saint-Sauveur.

Le 23 avril 1903, l'antique établissement de l'Intendant Talon, Charlesbourg, choisissait le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens français. Ce drapeau neuf, un magnifique, fut béni dans la vieille et toujours jolie église de Charlesbourg.

Mgr L.-A. Pâquet, Protonotaire apostolique et Directeur du Grand Séminaire de Québec, présidait la cérémonie. Nous empruntons au volume *Le Drapeau national* (Montréal 1904) le passage suivant du discours prononcé en cette circonstance par le distingué théologien du Canada français :

« Le drapeau que l'Église va bénir, je n'ai pas mission de déclarer s'il est, oui ou non, destiné à devenir drapeau national. Mais pénétrez bien vos âmes des idées et des sentiments dont il est le symbole. J'y vois réunis les trois grands éléments de votre patriotisme : la foi nationale, figurée par cette croix blanche que la France chrétienne, notre ancienne mère patrie, porta si longtemps et si glorieusement à son front ; l'espérance nationale, attachée à ce fond d'azur, qui se trouvait, dit-on, sur la bannière de Carillon, et qui, par la même, nous rappelle, avec le courage héroïque de nos pères, les bontés et les sollicitudes de la Providence à notre égard ; l'amour national, si bien exprimé par ces feuilles d'érable tressées autour du Cœur de Jésus, comme pour nous dire qu'en aimant Dieu on aime sa patrie, et qu'en aimant sa patrie, on sait travailler, souffrir et se dévouer pour elle. »

Il convient de rappeler ici que le Carillon-Sacré-Cœur fut arboré par toute la Province de Québec. Après Québec, Charlesbourg, Montréal, Trois-Rivières, ce fut le tour de Roberval, Chicoutimi, Joliette, Rigaud, Saint-Polycarpe, Valleyfield, Sainte-Thérèse, Saint-Hyacinthe, Saint-Césaire, Sainte-Justine-de-Newton, Maskinongé, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Paulin, Saint-Narcisse, Batiscan, Lévis, Saint-Joseph-de-Lévis, Sainte-Anne-de-Beaupré, Montmagny, l'Islet,

Rimouski, et nombre d'autres endroits qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Au Manitoba

Un triomphe incomparable était réservé au nouveau drapeau à Saint-Boniface, Manitoba, et dans plusieurs autres centres de cette province. *Le Drapeau National*, publié à Montréal en 1904, ouvrage devenu rare, rapporte comme suit la séance où fut acclamé le Carillon-Sacré-Cœur :

« Le 18 mars 1903, à la séance donnée au Collège Saint-Boniface, à l'occasion du huitième anniversaire de la consécration de Mgr l'Archevêque, le drapeau à fond d'azur, traversé de la croix blanche, constellé de fleurs de lis, avec le Sacré-Cœur au centre de la croix entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, faisait son apparition sur le théâtre. Ce soir-là, le drapeau d'azur obtint un chaleureux triomphe. Les strophes composées pour la circonstance par le R. P. Lecompte, aujourd'hui supérieur général de la Compagnie de Jésus au Canada (1), furent hachées d'applaudissements.

« Mgr Langevin se leva ensuite et prononça une magnifique improvisation : « Ralliez-vous, disait-il, autour de ce drapeau, appelé à devenir, je l'espère, notre drapeau national ».

A une assemblée tenue par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, le 1er juin 1903, il fut proposé par M. le Juge Prud'homme, appuyé par M. Victor Mager :

« Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface adopte, pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lis blanches de la précieuse relique de Carillon, sur champ d'azur traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur et orné d'une guirlande de feuilles d'érable ».

A cette occasion, *Les Cloches* de Saint-Boniface publièrent une admirable page. L'organe de l'Archevêque de Saint-Boniface louait les laïques qui avaient pris l'initiative de choisir et proclamer le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens français. La revue manitobaine ajoutait : « Le Sacré-Cœur sera pour nous

(1) A noter que ce récit date de 1903.

comme le Labarum pour Constantin, un signe de ralliement et d'union fraternelle, et une source d'abondantes bénédictions ».

Il convient de noter ici que *Le Patriote de l'Ouest* publié à Prince-Albert, Sask., et qui est dans sa 29e année, porte en tête de sa première page, et ce depuis sa fondation, le Carillon-Sacré-Cœur, marquant ainsi le caractère national de ce drapeau. *Le Patriote de l'Ouest* est l'un des organes les plus vivants des Canadiens français de l'Ouest canadien.

Aux États-Unis

Le Carillon Sacré-Cœur fut également acclamé aux États-Unis. Dès 1903, il fut reconnu comme drapeau national des Canadiens français vivant à l'ombre du drapeau étoilé dans les centres suivants : Centreville, R. I., Oakwood, N. D., Fitchburg, Mass., Sault-Sainte-Marie, Mich., Chicago, Lowell, Duluth, Saint Johnsbury, Vt., Keeseville, N. Y., Fall-River. En cette dernière ville, le Carillon-Sacré-Cœur fut béni en la paroisse Saint-Roch. M. le curé Giguère, un ardent patriote, prononça le sermon de circonstance. Nous en détachons le passage suivant :

« Votre drapeau, ah ! c'est chose grande et sacrée ; savez-vous ce qu'il porte dans ses plis ? C'est l'âme d'un peuple, l'âme de votre peuple à vous. Savez-vous les voix qui s'échappent de cet étendard ? Voix toutes vibrantes, qui font tressaillir jusqu'aux dernières fibres de notre cœur :

« *Voix de la mère patrie !* Voyez plutôt ces fleurs de lis : elles vous parlent de la France, de la douce France, dont le sang coule dans nos veines.

« *Voix des ancêtres !* Voyez ce bleu d'azur. C'était la couleur qui flottait sur la tête des preux quand, aux plaines de Carillon, ils ont immortalisé notre gloire.

« *Voix de la grande famille canadienne !* Voyez ces feuilles d'érable. C'est l'emblème de cette Nouvelle France qui, depuis trois siècles, s'est épanouie aux bords du Saint-Laurent et qui est votre mère à vous.

« *Voix de la religion !* Voyez cette voix, le trophée du Sauveur. Voyez surtout ce Sacré-Cœur ; c'est le gage le plus touchant de

son amour. La dévotion au Sacré-Cœur, c'est le plus doux parfum de notre religion catholique.

« Ah ! désormais, quand ce drapeau passera devant vous, vous tous qui êtes restés fidèles à vos aïeux, vous tous qui sentez circuler dans vos veines le sang de Jacques-Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, le sang des héros de Carillon, le cœur ému vous saluera : car c'est la patrie que vous verrez passer dans un flot de lumière. »

Un peu plus tard, ce fut le tour de Providence, où se tenait un congrès des Canadiens français des États-Unis.

Dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1908, nous lisons : « Au récent Congrès des Canadiens français des États-Unis tenu à Providence, en août dernier, le Carillon-Sacré-Cœur a été adopté comme drapeau national. Voici le texte officiel de cette importante résolution :

« Notre Association (l'Association Canado-Américaine) est animée du plus pur patriotisme. Elle entend être américaine : pleine de respect pour les lois qui nous régissent ; dévouée au drapeau étoilé. Cette allégeance nous permet aussi de bénir et d'aimer le drapeau de notre cher Canada français : le drapeau Carillon-Sacré-Cœur ».

En 1925, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec adopta officiellement le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens français.

Dans la refonte de sa charte, en 1937, la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Québec conserva le Carillon-Sacré-Cœur comme son drapeau national.

VI

Le Carillon-Sacré-Cœur ne s'oppose pas au tricolore

Il importe d'établir ici, sans plus tarder, que le Carillon-Sacré-Cœur n'a pas été créé par opposition au tricolore. On sait que nos pères tentèrent à plusieurs reprises, au cours du 19^e siècle, de se donner un drapeau qui fût bien à eux, au peuple canadien-français. Malgré

notre attachement à la France, le tricolore est son drapeau ; c'est celui de la Mère, mais non celui de la Fille. D'ailleurs, le Carillon-Sacré-Cœur, par la majorité des éléments qui le composent, rappelle la France de nos origines. En l'arborant comme leur drapeau particulier, les Canadiens français rendent donc un hommage touchant à la France du grand siècle, au noble pays qui apporta le premier la civilisation française et catholique en Amérique du Nord.

Le tricolore est toujours arboré à profusion dans toutes nos fêtes et il convient qu'il en soit ainsi.

VII

Opinion de Mgr Langevin sur le Carillon-Sacré-Cœur

Aujourd'hui, comme en 1903, il y a des nôtres qui s'opposent à l'apposition du Sacré-Cœur sur le drapeau national, de peur, prétendent-ils, qu'il soit profané. Pour plusieurs autres, ce n'est pas cette raison, mais bien le respect humain.

La réponse à l'objection puérida de la profanation a été éloquemment donnée par feu Monseigneur Langevin, l'évêque patriote de l'Ouest. Cette réponse fut donnée à l'occasion de la bénédiction du drapeau national dans l'église de Saint-Sauveur, le 19 juin 1903 (1). Écoutons Monseigneur Langevin :

“ La foi seule peut rallier tous les Canadiens français autour d'un drapeau unique s'imposant à la nation entière, et attestant l'union indissoluble de notre foi et de notre nationalité. Nous sommes un peuple trop fier pour accepter d'autre joug que celui du Christ et d'autre Maître que Lui. Le glorieux drapeau de Carillon teint du sang de nos héroïques ancêtres nous deviendra-t-il moins cher parce que l'image de Jésus aura remplacé celle de la Vierge ? Ce drapeau reliera le présent au passé, et attestera notre vitalité présente, et nous rappellera que nous ne serions pas restés français et libres si nous n'étions demeurés catholiques.

“ Arborons donc nos couleurs, arborons bravement le drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Est-ce que les sociétés secrètes et les associations diverses qui couvrent le monde de leurs réseaux, hésitent à affirmer

(1) Voir *Le Drapeau National*, pages 237 et suivantes.

leurs emblèmes trop souvent en opposition avec la croix du Divin Sauveur? En face des populations étrangères à notre foi et à notre race, nous avons intérêt à affirmer nos convictions religieuses parce qu'elles comprennent facilement que la loyauté pour nous n'est pas une question de sentiment, mais une question de conscience ; et plus nous serons catholiques, plus on pourra compter sur nous si l'on respecte nos libertés religieuses et politiques. Si notre drapeau est insulté, profané, nous l'en aimerons davantage, nous le presserons plus fortement sur notre cœur, tout comme on fait pour la croix que l'on brise et l'hostie consacrée que l'on foule aux pieds."

Ce témoignage de Mgr Langevin prouve éloquemment qu'un drapeau national exclusivement civil ne saurait représenter parfaitement le patriotisme canadien-français qui se résume en ces deux mots : Religion et Patrie. (1)

Après cette cérémonie émouvante, le Carillon-Sacré-Cœur fut déployé aux yeux de la foule recueillie qui remplissait l'église de Saint-Sauveur. Il avait été précédemment arboré au grand mai de l'École normale Laval. Le 24 mai, le drapeau national flottait sur l'archevêché de Québec, sur l'ordre de l'Archevêque, Monseigneur L.-N. Bégin. Depuis 1903, le Carillon-Sacré-Cœur a toujours été arboré sur le palais cardinalice.

VIII

M. l'abbé Paul-Eug. Roy

En 1903, M. l'abbé Paul-Eugène Roy, le futur archevêque de Québec, terminait une magistrale étude sur le règne social du Sacré-Cœur par les lignes vibrantes qui suivent, faisant allusion au drapeau Carillon-Sacré-Cœur :

" O divin Cœur de Jésus, faites que la nation canadienne-française vous choisisse pour chef et pour maître ; qu'elle ne craigne pas de faire flotter aux vents du Ciel et de la terre l'emblème de votre amour ; et que, protégée par ce signe sacré, elle marche à grands pas, sans peur et sans reproche, dans la voie de ses saintes destinées ! "

(1) Voir aux *Appendices* une opinion émouvante à ce sujet.

Il n'y a plus rien à ajouter sur l'opportunité d'apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau des Canadiens français.

IX

La fortune du Carillon-Sacré-Cœur — Témoignage de " L'Action Nationale "

La fortune du Carillon-Sacré-Cœur fut reconnue par la revue *L'Action Nationale*, de Montréal. Dans son numéro de juin 1935, en première page, sous le titre : " Arborons notre drapeau national ", nous lisons ce témoignage :

" La constatation en a été faite souvent : aux jours de fête nationale alors que tous les esprits devraient s'unir dans un même sentiment patriotique symbolisé par un drapeau, le peuple canadien-français arbore vingt étendards différents et demeure profondément divisé.

" Cette aberration a trop longtemps duré. Nos meilleurs intérêts exigent qu'elle cesse. Puisse le 24 juin prochain en marquer la fin !

" Mais par quel signe remplacer ceux que nous écartons ? *En existe-t-il un qui pourrait représenter notre nationalité ?* *L'Action Nationale* ne saurait hésiter sur cette question. Il y a trente ans apparut au Canada français un drapeau que les foules s'empressèrent d'arborer. Ce fut comme un plébiscite triomphal. Les autorités civiles et religieuses confirmèrent cette consultation populaire en déployant sur leurs édifices les nouvelles couleurs. Elles flottèrent sur le parlement provincial et nos principaux hôtels de ville, sur le palais cardinalice et les évêchés."

Voilà ce que disait *L'Action Nationale de Montréal*, en juin 1935.

Quel était ce drapeau " arboré depuis trente ans " et " que les les foules s'empressèrent d'arborer ? " — C'était le Carillon-Sacré-Cœur : la suite de l'article le rappelle.

Nous tenons à affirmer comme témoin de la " composition " ou " création " du drapeau, que ce n'est pas " après coup " que le Sacré-Cœur fut mis en place d'honneur, au centre du Carillon ; cet emblème sacré fit partie du drapeau national dès la première heure. *L'Action Nationale* terminait son article en disant : " Le drapeau choisi, on peut y apposer l'emblème sacré comme plusieurs catholiques l'ont

fait de façon louable en France ; on peut aussi l'en écarter sans rejeter pour cela le drapeau lui-même. Telle est notre position."

A notre sens, cette position était fausse et elle l'est encore.

Pourquoi supprimer les feuilles d'érable et le Sacré-Cœur ?

Pourquoi supprimer les feuilles d'érable et le Sacré-Cœur ? — le Sacré-Cœur, partie intégrante d'un drapeau " qui apparut depuis trente ans, et que les foules s'empressèrent d'arborer ", et les feuilles d'érable, symbole du patriotisme canadien-français.

Pourquoi mettre en poche le Sacré-Cœur et le sacrifier à des craintes imaginaires, au respect humain, puisque " les autorités civiles et religieuses confirmèrent le plébiscite triomphal " du Carillon-Sacré-Cœur ?

Pourquoi confisquer l'emblème du Divin Cœur dans un temps où la libre pensée et le communisme menacent notre peuple ?

Pourquoi scandaliser notre jeunesse en exposant ou en faisant flotter un " sans-cœur " à la place du Carillon-Sacré-Cœur, symbolisant, comme l'a déclaré Son Éminence le Cardinal Villeneuve, " nos traditions et nos aspirations nationales ".

Le Sacré-Cœur *était* sur le drapeau. Pourquoi l'en déloger irrespectueusement et sans raison ?

Il y a quelques années, M. l'abbé Groulx, dans une magnifique conférence qui eut un grand retentissement, s'écria à un moment : " Si Dollard revenait, que penserait-il de nous ? "

Reprenant cette question à mon compte, je demande à tous mes compatriotes : Si Dollard revenait, que penserait-il du reniement du Sacré-Cœur sur le drapeau national ? Cet emblème sacré y était, pourquoi l'enlever, le faire disparaître, comme s'il s'agissait d'un vulgaire ornement ?

Dollard, dans notre histoire, reste et restera le parfait modèle des patriotes. Et la source de son patriotisme fut la Sainte-Eucharistie. Si l'immortel héros du Long-Sault revenait, renierait-il le Sacré-Cœur sur le drapeau national ?

X

Ferme attitude de Son Éminence le Cardinal Villeneuve

En 1937, un mouvement se dessina pour faire triompher définitivement le drapeau dépouillé de ses feuilles d'érable et du Sacré-Cœur, n'offrant qu'un étendard mutilé au lieu du drapeau intégral de 1903, ce drapeau qui flotte depuis trente-six ans sur tout le Canada français et que " les foules s'empressèrent d'arborer " dès son apparition, comme le disait avec tant d'à-propos *L'Action Nationale* de juin 1935.

Le Ciel veillait sur le Carillon-Sacré-Cœur.

Le mardi, 22 juin 1937, Son Éminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, publia dans *L'Action Catholique* la communication suivante sous le titre : " A propos du drapeau des Canadiens français ". Écoutons avec attention et respect cette lettre de Son Éminence, qui vient d'être acclamé par toute la France comme la plus noble figure du Canada français.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

" Une controverse semble vouloir se dessiner à propos d'un drapeau propre aux Canadiens français.

" La revue L'Action Nationale, de Montréal, en a récemment proposé un qui n'est autre que le drapeau appelé jusqu'ici Carillon-Sacré-Cœur, auquel cependant, pour le motif de favoriser l'unité de sentiment, on a enlevé l'emblème du divin Cœur.

" Or, depuis trente ans, dans nos milieux, l'emploi du drapeau Carillon-Sacré-Cœur s'est généralisé, et il a été adopté officiellement par plusieurs sociétés nationales. Si bien que le modèle nouvellement proposé, bien loin de créer l'union des esprits, tend plutôt à les diviser plus encore. Sans compter l'inconvénient grave et l'espèce de scandale qui résulterait maintenant de la suppression de cet emblème sacré sur un drapeau qui doit symboliser nos traditions et nos aspirations nationales. Nul ne saurait oublier que la foi chrétienne est étroitement et indissolublement liée aux destinées de notre peuple.

" Conséquemment, je n'estime pas devoir me rallier à pareille proposition. Je croirais trahir la pensée de mes vénérés prédécesseurs, en

particulier de Monseigneur Paul-Eugène Roy, cet ardent apôtre du drapeau en même temps que du règne social du Sacré-Cœur.

“ J’invite donc ardemment tous les diocésains de Québec à continuer d’arborer le Carillon-Sacré-Cœur, comme ils l’ont fait depuis trente ans. Je compte qu’ils le feront surtout à l’occasion du Congrès de la Langue française. Ils affirmeront ainsi hautement le caractère chrétien de toutes nos traditions sociales.”

† J.-M.-Rodrigue Cardinal VILLENEUVE, O. M. I.,
Archevêque de Québec.

Québec, le 23 juin 1937.

Ce document historique et de la plus haute importance, parut également dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 1er juillet 1937.

XI

Une “ direction ” du *Messenger Canadien* de Montréal

Au sujet de la ferme attitude de Son Éminence le Cardinal Ville-neuve, le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, de Montréal, d’août 1937, publia l’article significatif que voici, portant en tête le titre : “ Le drapeau canadien-français ” :

“ Nous écrivions sous ce titre, dans notre numéro de juin : “ *Le Messenger du Sacré-Cœur* s’est déjà prononcé sur la question du drapeau national. Il s’honore même d’avoir contribué par ses articles à la diffusion du drapeau qu’on appelle “ Carillon-Sacré-Cœur ”. Nous n’entendons pas changer notre attitude. Aujourd’hui comme hier, nous croyons que c’est la bonne.

“ Et après avoir exposé le point de vue de *L’Action Nationale* (considéré le Sacré-Cœur comme élément facultatif non essentiel du drapeau), nous ajoutons : “ Ceux qui arboraient déjà ce drapeau, le Carillon-Sacré-Cœur, n’ont donc ni à le rejeter ni à le modifier. Bien au contraire ! Qu’ils le fassent flotter fièrement à la brise, heureux de proclamer du même coup leur nationalité et leur fidélité au Christ.”

« Depuis que ces lignes ont paru, Son Éminence le Cardinal Ville-neuve est intervenu. Non seulement l’éminentissime prélat se déclare en faveur du drapeau “ Carillon-Sacré-Cœur ”, mais il est d’avis que le modèle nouveau proposé par *L’Action Nationale*, bien loin de créer

l'union des esprits, tend plutôt à les diviser plus encore. " Sans compter, ajoute Son Éminence, l'inconvénient grave et l'espèce de scandale qui résulterait maintenant de la suppression de cet emblème sacré sur un drapeau qui doit symboliser nos traditions et nos aspirations nationales."

" Nous sommes heureux de publier ces lignes qui sont une directive. Tout en proclamant, comme l'indiquent les passages cités plus haut, notre fidélité au drapeau Carillon-Sacré-Cœur et en demandant à nos lecteurs de l'arborer fièrement, nous n'avions pas jugé trop défavorablement la suggestion de *L'Action Nationale*. Les inconvénients graves qu'y voit Son Éminence et qu'Elle vient de signaler nous engagent à reviser sur ce point notre jugement. Nous le faisons volontiers et nous demandons à nos lecteurs d'en tenir compte."

Cet article était signé " La Direction ".

* * *

Méditons ces importants témoignages, qui sont la justification et la glorification du Carillon-Sacré-Cœur, drapeau national de tous les Canadiens français vivant soit au Canada soit aux États-Unis.

XII

La patrie et le drapeau

Lacordaire, cité par *La Croix*, de Paris (1), définit ainsi la patrie : " Notre patrie est le sol qui nous a vus naître, le sang et la maison de nos pères, l'amour de nos parents, les souvenirs de notre enfance, nos traditions, nos lois, nos mœurs, nos libertés, notre histoire et notre religion. Elle est tout ce que nous croyons et tout ce que nous aimons sous la garde de ceux qui naquirent avec nous au même point du temps et de l'espace, de la terre et du ciel."

Est-ce que le Carillon-Sacré-Cœur ne renferme pas tous les éléments qui symbolisent la patrie ? Histoire, religion, souvenirs, traditions !

(1) 31 mai 1939.

Son Éminence le Cardinal Villeneuve, dans la lettre que nous venons de citer, résume en deux mots ce que doit être le drapeau de la patrie canadienne-française : " ce drapeau qui doit symboliser nos traditions et nos aspirations nationales " ; ce drapeau " qui affirme le caractère chrétien de toutes nos traditions sociales ".

Lors de son récent voyage en France, voyage triomphale à titre de Légat du Saint-Siège aux fêtes grandioses de Domremy, Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, a affirmé que la survivance française au Canada est un phénomène tout à la fois religieux et national. Adressant la parole dans la cathédrale de Saint-Dié, le Primat de l'Église au Canada parla des destinées du Canada français en termes d'une haute éloquence. Il déclara : « Ce phénomène de conservation du Canada est à mon sens qu'humain. On devine la Providence. Phénomène historique en apparence, surnaturel en réalité. »

Ces paroles significatives sont reproduites de *La Croix* de Paris, du 8 juin 1939.

" O Canada " et le " Carillon-Sacré-Cœur " expriment avec éloquence le patriotisme du peuple canadien-français en rappelant la beauté de son histoire et l'héroïsme de ses fondateurs. Ils nous disent l'un et l'autre de rester fidèles à nos institutions, notre langue et nos lois."

Crémazie ne présentait-il pas qu'un jour les Canadiens français se donneraient un drapeau bien à eux, lorsqu'il écrivait ces vers :

" Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !

" Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,

" Comme au jour du combat se serrer près de toi !

" Puisse des souvenirs, la tradition sainte,

" En régnaient sur leur cœur, garder de toute atteinte

" Et leur langue et leur foi."

Un dernier mot.

Il y a deux cent cinquante ans, de juin à septembre 1689, le Sacré-Cœur manifesta à Sainte-Marguerite-Marie sa pensée et ses vœux. Il lui enjoignit de dire au roi de France qu'il désirait régner dans son palais et sur la France. Au 19^e siècle, Léon XIII, nous l'avons vu il

y a un instant, consacra le genre humain tout entier au Sacré-Cœur. C'est pour répondre à ce geste du grand pape que le Comité du drapeau de Québec apposa cet emblème sacré sur le Carillon comme élément constitutif et non comme supplément.

En 1903, l'Archevêque de Québec approuva cette attitude en arborant le Carillon-Sacré-Cœur sur l'archevêché de la vieille capitale. Son successeur, le Cardinal Rouleau fit de même. Et en 1939, Son Éminence le cardinal Villeneuve, dans la lettre citée plus haut, se prononce catégoriquement en faveur du Carillon-Sacré-Cœur, condamnant avec fermeté la suppression du signe divin enguirlandé de feuilles d'érable.

Le 24 juin 1939, le Carillon-Sacré-Cœur flottait sur le palais cardinalice de Québec, sur l'Université Laval, à l'entrée du Séminaire, sur l'Hôtel de ville, l'Académie Commerciale, sur plusieurs presbytères et nombre de maisons d'éducation et de résidences privées. Dans les rangs de la procession de la Société nationale, le Carillon-Sacré-Cœur était porté en tête du Conseil diocésain et de chaque section de la Société.

C.-J. MAGNAN,
de la Société Royale du Canada.

APPENDICES

I

LES CANADIENS FRANÇAIS SONT RÉELLEMENT UNE NATION

La vallée du Saint-Laurent est leur patrie (1)

Nous pouvons affirmer sans hésitation que les Canadiens français en ce pays forment véritablement une nation, et que l'immense territoire arrosé par le majestueux Saint-Laurent est bien légitimement leur patrie.

Quand on voit une population de près de un million d'âmes (2) se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi ; quand on la voit tenir par le cœur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils ont acquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leurs sueurs ; quand, l'histoire en mains, on voit que ces millions d'âmes ne sont que l'épanouissement régulier des quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici il y a à peine trois cents ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces contrées, il faut bien en convenir et dire : *Digitus Dei est hic* "Le doigt de Dieu est là".

Un développement aussi prodigieux à travers tant de vicissitudes et en présence de tant de difficultés, est bien réellement le cachet de l'œuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien de celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une nation. La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent, ce semble, à leur appliquer ces paroles de la Sainte-Écriture au patriarche Abraham : "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai ; je ferai de toi une grande nation ; j'y multiplierai ta postérité à l'égal des étoiles du ciel, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont au rivage de la mer."

Oui ! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance dans l'avenir : nous, Canadiens, nous les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Église et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une nation. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée

(1) Extrait de l'ouvrage : *Quelques considérations sur les rapports de la Société civile avec la Religion et la Famille*, par l'abbé L. Laflèche, 1866. Ancien missionnaire, l'abbé Laflèche était à cette époque vicaire général du diocèse des Trois-Rivières. Dans a suite, il devint l'évêque vénéré de cette région.

(2) Le lecteur ne doit pas oublier que les lignes ci-dessus ont été écrites en 1866. A cette date, la population canadienne-française n'atteignait pas un million. Aujourd'hui, dans la Province de Québec seulement, cette population est de 3,000,000.

et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre patrie.

Le Canadien qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire, une auréole aussi glorieuse et aussi pure ; beaucoup, au contraire, ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St-Laurent. Nous devons donc, Canadiens, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées.

Mgr L.-F. LAFLÈCHE.

II

LE DRAPEAU CANADIEN-FRANÇAIS ET LE DRAPEAU DE CHAMPLAIN

Le premier drapeau qui ait été arboré au jour de la fondation de la Nouvelle-France, le 3 juillet 1608, c'est le drapeau azuré chargé de la croix blanche. Ce beau drapeau, qui a abrité la généreuse semence jetée par les hommes de la Providence sur les bords du Saint-Laurent, c'est celui qui porte aujourd'hui dans ses plis, avec l'image du Cœur de Jésus, le souvenir impérissable de Carillon. En effet, le Comité du drapeau national a orné le drapeau actuel des Canadiens français des quatre fleurs de lys de la glorieuse bannière de Carillon.

A la fin du premier volume des Œuvres de Champlain, publiées par l'abbé Laverdière en 1870, sur une carte géographique faite par Champlain lui-même, en 1612, les deux principaux navires qui y sont figurés portaient plusieurs pavillons, tous traversés de la croix.

A cette preuve, ajoutons cette autre encore plus probante :

“ Dans la marine marchande, dit L. Serre, il était strictement défendu aux particuliers d'arborer sur leur navire le drapeau blanc, affecté uniquement aux vaisseaux du roi. Sepet cite une ordonnance de Louis XIV destinée à remédier à certains abus, et où il est rappelé que les navires marchands devraient se contenter d'arborer, pour principal pavillon, l'ancien drapeau national de la France, c'est-à-dire le drapeau azuré chargé de la croix blanche. Or nul n'ignore que Champlain, fondateur de Québec, agissait comme lieutenant de M. de Monts ou au nom de la puissante compagnie que ce gentilhomme avait formée. Cette compagnie se composait surtout des principaux marchands de Rouen, de La Rochelle et de plusieurs autres villes du royaume. Cette compagnie de marchands, devait naturellement arborer sur tous ses navires le drapeau azuré, même ceux qui, sous la direction de Champlain, devaient temporairement conduire les immigrants destinés à donner naissance à une nouvelle colonie.”

(*L'Enseignement Primaire* de 1907-08, page 631).

III

TÉMOIGNAGES DE FRANCE

Le R. P. Coubé, S. J.

Le P. Coubé, l'illustre orateur français bien connu au Canada et qui devint dans la suite le chanoine Coubé, écrivait ce qui suit dans une lettre adressée à un Canadien français de ses amis, en février 1904 :

“ Mon cher ami,

“ Les belles pages que vous m'avez envoyées sur le projet d'un drapeau national des Canadiens français m'ont profondément remué.

“ De tout cœur j'applaudis à cette grande idée d'un peuple catholique élevant le premier au milieu des nations indifférentes ou apostates, un étendard ou rayonne le cœur de son Dieu.

“ Les couleurs d'azur de Carillon aux fleurs de lis et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur, voilà donc le drapeau que le Canada français va se donner ; voilà le signe de votre jeune nationalité, le gage de votre foi et de vos espérances qu'acclament partout à Québec, à Montréal, à Saint-Boniface, les voix de vos orateurs, de vos poètes et de vos hommes d'État.”

Après deux paragraphes consacrés aux choses de France, le Père Coubé continue :

“ En attendant, nous vous admirons. Et j'admire aussi les heureuses idées qui ont présidé à la composition de votre drapeau. Les couleurs et les emblèmes que vous avez choisis parlent éloquemment par leur signification naturelle et leurs souvenirs historiques.

“ La croix blanche traversant le champ d'azur, comme un Labarum dans un ciel clair, c'est la pureté et la virginité de votre honneur.

“ Le bleu, c'est le grand espace où scintillent les étoiles, où palpitent les ailes, où s'épandent les harmonies.

“ Le vert de l'érable, c'est la jeune vie qui frémit et bourgeoonne, c'est la robe d'émeraude de vos parents.

“ Le rouge, c'est la couleur symbolique de l'amour dont Dieu vous a aimés et des souffrances que vos aïeux ont endurées pour la patrie.

“ La blancheur de la croix et les lis rappelle votre origine française. C'est le drapeau blanc, planté par Champlain et Maisonneuve, qui prit possession des immensités du Nouveau Monde, au nom du Christ et du roi très chrétien. Et il fut encore comme l'aile maternelle de la France qui protégea votre berceau.

“ Le champ bleu fleurdelisé, c'est le drapeau de Carillon ! nom glorieux et cher pour nous comme pour vous. Il rappelle le jour où 3,600 Français, conduits par l'héroïque Montcalm, battirent en 1758, 15,000 Anglais. Il rappelle les efforts désespérés de la colonie se débattant contre l'étranger

pour rester attaché à la métropole. Hélas ! la métropole écoutait alors Voltaire, et Voltaire ne voyait dans la terre de l'héroïsme que quelques arpents de neige. Mais aujourd'hui, vous le savez, la vraie France est avec vous et elle envoie un salut d'honneur et un baiser d'amour à la vieille et glorieuse relique qui pend aux voûtes de votre grande Université Laval.

" Il était donc bien inspiré, votre poète Crémazie, lorsqu'il chantait le drapeau de Carillon et quel

..... rayon de flamme
 Son aspect vénéré fait briller dans *vo*tre âme
 Tout ce monde de gloire où vivaient *vos* aïeux

 Dans un rêve entrevu passant devant *vos* yeux.

Le vert de l'érable affirme votre personnalité canadienne, votre domination noblement conquise sur les forêts et les montagnes, votre amour poétique et profond du sol natal. Quand vos pères, la hache à la main, défrichaient les solitudes sylvestres du Nouveau Monde, la feuille d'érable leur apparut partout élégante et dentelée ; elle leur plut, elle devint leur signe de ralliement, elle symbolisa le Canada comme le gui avait symbolisé la Gaule druidique et le shamrock l'Irlande de saint Patrice.

Le Cœur rouge sur la croix blanche proclame votre foi et votre fidélité au Christ. Il y a longtemps que le Canada aime et vénère le Sacré Cœur. Dès 1635, près d'un demi siècle avant les apparitions de Paray-le-Monial, le Cœur de Jésus manifestait son amour pour votre patrie à la vénérable Marie de l'Incarnation. En 1700, la Nouvelle-France célébrait une des premières la fête du Sacré-Cœur. En 1716, Québec établissait en son honneur une association où s'enrolèrent les principales familles de la colonie. En 1873, par un décret du concile provincial de Québec, vous vous consacriez solennellement à Lui. Maintenant vous voulez faire mieux : vous voulez offrir à votre Dieu la souveraineté de votre nation en mettant son image sur votre étendard ; vous le proclamez votre roi : vous inaugurez son règne social. C'est un acte de grande portée.

Combien je trouve belles et sensées ces paroles d'un membre du Conseil législatif de Québec, l'honorable Némèse Garneau : " Le Sacré-Cœur se trouve là (sur le drapeau national) pour montrer que nous ne rougissons pas du Christ afin qu'il ne rougisse pas de nous . . . "

.....
 Le grand orateur français terminait sa lettre à son ami du Canada par ce souhait généreux à l'adresse de la nationalité canadienne-française :

" Elle grandira encore, elle se multipliera et, dans un siècle ce ne sera plus trois millions de Canadiens, mais bien soixante millions et plus qui prouveront la vitalité de votre sang et de votre foi en s'abritant sous le fier drapeau de Carillon."

S. COUBÉ.

Paris, le 6 janvier 1904.

Cette lettre du P. Coubé a été reproduite du *Bulletin mensuel de la ligue de la Communion hebdomadaire* de Paris, février 1904.

“L'Univers”, Paris, 1903

Sous le titre “Un drapeau national du Sacré-Cœur” le grand journal catholique appréciait en ces termes élogieux notre nouvel étendard :

“Un grand drapeau bleu d'azur, frappé aux quatre coins d'une fleur de lis, et traversé d'une large croix blanche qui porte, à la croisée des bras, un Sacré-Cœur encadré d'un double rameau verdoyant d'érable.

“C'est le drapeau national adopté par nos frères d'outre-océan, les Canadiens français.

“Depuis longtemps cette race vigoureuse et féconde, enracinée dans la foi et débordante de sève, que l'insouciance criminelle de Louis XV abandonna, il y a près d'un siècle et demi, rêvait de déployer son drapeau national. Ils forment un peuple, en effet, ces trois millions de Canadiens, issus des 60,000 Français de 1760 ; ils forment un peuple ayant son parler, ses croyances et ses franchises. Ils voulaient donc étant un peuple avoir un drapeau.

“Donc, au mois de janvier de cette année 1903, un comité naissait à Québec, en vue de fixer les couleurs nationales.

“Le drapeau d'azur, illustré de lis aux quatre coins, c'est l'étendard célèbre et vénéré de Carillon : Carillon, la victoire nationale presque légendaire, et que le peuple a toujours regardée comme miraculeuse ; la victoire où, le 10 juillet 1758, sur les bords du lac Champlain, Montcalm avec 3,600 Canadiens, mit en déroute 15,000 Anglais ; la victoire qui résume aujourd'hui pour les Canadiens français tout l'héroïsme et la gloire des ancêtres. Oui, le drapeau bleu, rapporté de Carillon par le P. Berey, aumônier des troupes, suspendu comme un trophée et comme un souvenir à la voûte des Récollets de Québec, sauvé providentiellement de l'incendie qui dévora cette église en 1796, aujourd'hui précieusement gardé par l'Université Laval, ce drapeau bleu, fleuri de lys, avait bien le droit de reparaitre au grand jour et de flotter sur le Canada français comme un drapeau national.

“Il reparait chargé de la croix blanche dont la France de jadis orna ses oriflammes, et qui marquait les étendards de la mère patrie, brûlés par le chevalier de Lévis en 1760. Il reparait orné de la feuille d'érable, que les colons primitifs adoptèrent comme emblème et qui rappelle aux Canadiens français qu'ils furent les premiers occupants de ce pays. Il reparait enfin, scellé du Sacré-Cœur.

“Le drapeau national des Canadiens français est donc un drapeau du Sacré-Cœur. Et de cela surtout, nous éprouvons une grande joie et nous félicitons cordialement nos frères.

“ Enfants de même race, il nous plait, assurément, de les voir s'unir autour d'un drapeau national qui cimente leur bloc et multiplie leurs forces.

“ Mais, fils du même baptême, il nous est plus agréable encore de les voir affirmer publiquement la foi qui nous est commune, en imprimant, parmi les emblèmes et les couleurs si bien choisis de leur drapeau, le signe sauveur de l'amour divin. ”

“ *La Croix* ”, Paris, 16 décembre 1903.

La vaillante *Croix*, de Paris, après avoir donné à ses lecteurs la description de notre drapeau, conclut ainsi :

“ Le choix est donc parfait.

“ Si, par la volonté populaire, de qui dépend la solution, le projet devient une réalité, nous saluons avec respect et affection les couleurs d'azur de Carillon aux fleurs de lis et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur entouré d'une guirlande de feuilles d'érable.

“ Nous saluons en ce drapeau le peuple vaillamment chrétien, qui reste malgré tout fidèle à la France par le souvenir.

“ Plus son étendard sera honoré, répandu et glorieux, plus nous serons heureux, car il en réjaillira toujours quelque honneur sur l'Église catholique, notre mère, et sur la France, notre patrie. ”

IV

A SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

A une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste tenue le 7 mai 1903 :
Proposé par MM. Édouard Dolbec, Olivier Baron, sénior, l'échevin F.-H. Jobin et M. Frs Chevette; secondé par MM. Arthur Drolet, Sélima Turcotte, Dr Jos Gosselin, Téléphore Poitras, Eudore Delisle, J.-F. Trépanier, Arthur Chevette, et unanimement résolu :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec choisit et adopte pour signe de ralliement le drapeau à fond d'azur, avec fleurs de lis aux quatre coins, traversé au milieu par une croix blanche, portant au centre l'image du Sacré-Cœur enguirlandée de feuilles d'érable.

“ De plus la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec fait des vœux pour que cet emblème religieux et patriotique devienne le drapeau national de tous les Canadiens français. ”

J.-A. PARADIS,
Secrétaire.

(*Le Soleil*, du 9 mai 1903).

V

UN DRAPEAU EXCLUSIVEMENT CIVIL NE REPRÉSENTE PAS LE PATRIOTISME CANADIEN-FRANÇAIS QUI SE RÉSUME EN CES DEUX MOTS : RELIGION ET PATRIE

Un drapeau exclusivement civil, dites-vous ? Mais raisonnez Messieurs. Le drapeau étant l'emblème d'une nation, la synthèse de tout ce qu'elle est, de ses souvenirs, de ses aspirations, doit nécessairement être l'incarnation de son essence. Or, qui est-elle cette race canadienne-française, sinon une race foncièrement catholique, issue d'une souche chrétienne, et chargée d'une mission supérieure sur ce continent ? Et si aujourd'hui nous voulons lui donner un drapeau qui lui soit propre, ne devons-nous pas exprimer dans ses plis ce qui le distingue radicalement des autres peuples, c'est-à-dire, sa foi profonde, son catholicisme auquel elle a toujours été fidèle, le gage assuré de son existence nationale ? Si cela ne doit pas être, alors qu'est-ce qu'un drapeau et que représente-t-il ?

(*Carillon ! Carillon !* page 36.)



LE DRAPEAU CARILLON-SACRÉ-COEUR

(Air : O Canada !)

(Inédit)

I

O fier drapeau, symbole glorieux,
Trésor commun des fils et des aïeux !
Tu projettes sur notre histoire
L'éclat d'un pur rayon ;
De tes plis jaillit la mémoire
Des champs de Carillon.
Par sa valeur, en traits de gloire,
Le Canadien sur toi grava son nom.

II

Orné d'érable, au centre de la Croix
Nous te plaçons, ô Cœur du Roi des rois.
A nos fêtes patriotiques
Oui, tu présideras ;
Nous voulons rester catholiques ;
Sur nous tu règneras ;
Notre parler, nos mœurs antiques,
Avec la foi, tu nous les garderas !

Québec, 1939.

C.-H. LEFEBVRE, S. J.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Pressante invitation de <i>Son Éminence le Cardinal Villeneuve</i>	7
Le Carillon-Sacré-Cœur, <i>Un jeune</i>	8
Notre patriotisme doit être religieux et national.	9
Le patriotisme (religion et patrie), <i>Son Éminence le Cardinal Villeneuve</i>	10
Face au respect humain, <i>R. P. Richard Arès, S. J.</i>	11
Le Carillon-Sacré-Cœur, drapeau national des Canadiens français	13
La question d'un drapeau.	13
Le Carillon-Sacré-Cœur est adopté	15
Pourquoi le Sacré-Cœur sur le drapeau national des Canadiens français ?	17
Témoignages en faveur du	
Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national :	
le R. P. J.-P. Archambault, s. j.	18
le R. P. Turgeon, s. j.	19
le R. P. C. Ducharme, c. s. v.	20
Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.	21
Paroles éloquentes de Mgr L.-A. Pâquet	22
Au Manitoba.	23
Aux États-Unis.	24
La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec adopte le Carillon-Sacré-Cœur	25
Le Carillon-Sacré-Cœur ne s'oppose pas au tricolore.	25
Opinion de Mgr Langevin sur le Carillon-Sacré-Cœur.	26
M. l'abbé Paul-Eugène Roy (futur Archevêque de Québec).	27

	Pages
La fortune du Carillon-Sacré-Cœur :	
témoignage de <i>L'Action Nationale</i>	28
Pourquoi supprimer les feuilles d'érable et le Sacré-Cœur?	29
Ferme attitude de Son Éminence le Cardinal Villeneuve	30
Une direction du <i>Messager Canadien</i> de Montréal	31
La patrie et le drapeau	32
APPENDICES : Les Canadiens français sont réellement une nation,	
<i>Mgr L.-F. Laflèche</i>	35
Le drapeau canadien-français et le drapeau de Champlain	36
Témoignages de France	37
A Saint-Sauveur de Québec	40
Un drapeau exclusivement civil ne représente pas le patriotisme canadien-français	41

ILLUSTRATIONS

Son Éminence le cardinal Villeneuve	7
Le Carillon-Sacré-Cœur	16
Le drapeau du <i>Don de Dieu</i>	21



LAC SERGENT, COMTÉ DE PORTNEUF, P. Q.

Le Carillon-Sacré-Cœur, arboré près la Villa Ozanam, le 6 août
1939, au chant de "O Canada", par les Scouts de Saint-
Dominique de Québec.